



## **SOLIDARITE AVEC NESSMA, LESBIENNE LIBYENNE REFUGIEE EN FRANCE !**

Communiqué de presse

*La mobilisation doit continuer,  
la préfecture de Moselle ne s'est pas prononcée sur la demande d'Asile de Nessma  
mais l'a convoquée pour la 8<sup>o</sup> fois le 25 octobre prochain.*

**La préfecture a de nouveau repoussé sa réponse quant au sort de Nessma. Les organisations et individ-u-es qui s'étaient fortement mobilisé-e-s espéraient un geste d'humanité de la part des autorités concernées.**

Convoquée le 11 octobre 2010, Nessma s'est présentée à la préfecture de Moselle, soutenue par une quarantaine de personnes. Elle était, aussi, accompagnée d'une délégation de 4 personnes composée de : Couleurs Gaies Metz, UCIJ57, la Coordination Lesbienne en France, La Lune (Strasbourg) et le Centre LGBTI Alsace.

Malheureusement, la préfecture qui a écourté l'entretien ne s'est pas prononcée, présentant à Nessma une nouvelle convocation pour le 25 octobre prochain 2010. Irène Tabellion, au nom de la Coordination lesbienne en France, a remis une lettre demandant au préfet « de reconsidérer le cas de Nessma pour que notre pays lui accorde une protection durable afin qu'elle puisse se reconstruire enfin et vivre en paix ».

### **Rappel des faits :**

En Lybie l'homosexualité est passible de 3 à 5 ans d'emprisonnement. Nessma, citoyenne lybienne, qui poursuit des études supérieures est harcelée car victime de dénonciation publique en raison de son homosexualité. Viennent alors les agressions : vandalisme à son domicile, menaces, insultes, pressions sur sa famille. Puis, dénoncée auprès des services de sécurité, elle est emprisonnée. Insultée et brutalisée, elle est inculpée pour homosexualité. Et, un haut fonctionnaire qui la soumettait à un odieux chantage, la viole, à plusieurs reprises pendant deux ans pour la punir. D'autre-part, elle est sous la menace d'un mariage forcé; contrainte à laquelle sa famille n'a pas, à ce jour, renoncé. Le vécu de Nessma : répression, chantage, violences allant jusqu'au viol punitif est emblématique de la situation des femmes de par le monde.

### **Que risque Nessma aujourd'hui ?**

Selon la réglementation de Dublin II, Nessma devrait être reconduite en Italie, point d'accès de son entrée en Europe, pour y instruire sa demande d'Asile; elle n'y serait pas en sécurité comme nous le confirme les déclarations d'ONG telles : la FIFH, le MIGREUROP et le Haut Commissariat aux réfugié-e-s en dénonçant la situation catastrophique des demandeurs et demandeuses d'asile en Italie depuis la signature d'un accord de réadmission avec la Lybie.

## **La Coordination Lesbienne exige :**

- Que les autorités Françaises opposent la clause de souveraineté au règlement Dublin II , selon lequel Nessma devrait être reconduite en Italie, son point d'accès en Europe venant de Lybie.
- Qu'elles accordent une protection durable, en lui attribuant le statut de réfugiée , ce qui lui permettrait de reconstruire sa vie en France soutenue par ses ami-e-s.

## **Mobilisons nous encore davantage pour cette prochaine étape**

- Signez, et faites signer la pétition !

Signataires individuel-le-s : <http://8285.lapetition.be/>

Organisations signataires : envoyer un mail à [scumlambda@no-log.org](mailto:scumlambda@no-log.org) en indiquant le nom de l'organisation, la localité et, éventuellement, votre site web

- N'hésitez pas à solliciter les organisations et les élu-e-s dont vous êtes proches.
- Participez au rassemblement devant **la préfecture de Metz le 25 Octobre 2010 à 13h30.**

**Coordination lesbienne en France**

**Union d'associations lesbiennes féministes à vocation nationale.**

**Mèl : [clf.info@yahoo.fr](mailto:clf.info@yahoo.fr)**

**Site : <http://www.coordinationlesbienne.org/>**